



DOSSIER DE PRESSE

Les Espaces INFO->ÉNERGIE en Normandie

Les Espaces INFO->ÉNERGIE. Quésaco ?

LES ESPACES INFO->ÉNERGIE, UN SERVICE PUBLIC

Les Espaces INFO->ÉNERGIE ont été initiés par l'**Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie** (ADEME) en 2001. Le réseau des Espaces INFO->ÉNERGIE est un service public financé et piloté par l'ADEME en partenariat avec la Région Normandie et les collectivités locales. Le conseil au sein des Espaces INFO->ÉNERGIE est un service public et gratuit. Chaque Espace INFO->ÉNERGIE est porté par une collectivité ou une association.

LES ESPACES INFO->ÉNERGIE, UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES PARTICULIERS

La vocation des Espaces INFO->ÉNERGIE est de sensibiliser et d'apporter un conseil personnalisé au grand public sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans le cadre d'un projet de rénovation ou de construction. **Le réseau des Espaces INFO-> ÉNERGIE compte 10 implantations et près de 30 conseillers en Normandie.**

LES ESPACES INFO->ÉNERGIE, UN SERVICE D'EXPERTS INDÉPENDANTS

Les conseillers INFO->ÉNERGIE sont des experts qui bénéficient de **formations spécifiques et régulières**. Ils sont ainsi à la pointe de l'évolution des techniques de construction, des réglementations, des financements pour conseiller au mieux les particuliers. Les conseillers sont signataires d'une charte qui garantit **la neutralité des conseils donnés** par l'exclusion de tout partenariat commercial.

LES ESPACES INFO->ÉNERGIE, MEMBRES DU RESEAU FAIRE

FAIRE est la **signature commune créée en 2018** par l'ADEME, le ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère de la Cohésion des territoires pour **rassembler et rendre lisible tous les acteurs** de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables. Dans ce cadre, les Espaces INFO->ÉNERGIE ont pour mission de **Faciliter, Accompagner et Informer à la Rénovation Énergétique**.

LES ATOUTS DES ESPACES INFO->ÉNERGIE

Gratuité. Objectivité. Proximité. Expertise.

La mission des Espaces INFO->ÉNERGIE

Les Espaces INFO->ÉNERGIE ont une mission d'accueil, d'information et de conseil pour les particuliers qui souhaitent améliorer le confort de leur logement et réaliser des économies d'énergie dans le cadre d'un projet de rénovation ou de construction. Les Espaces INFO->ÉNERGIE sont en mesure de :

- leur apporter des informations techniques, financières, fiscales et réglementaires,
- leur fournir des brochures et guides pratiques,
- leur montrer des échantillons de matériaux,
- les orienter vers des bureaux d'étude ou des artisans RGE (Reconnus Garants de l'Environnement),
- les conseiller en amont de la mise en œuvre technique (points de vigilance, réglementation).

Les Espaces INFO->ÉNERGIE font leur preuve :

En 2017, en Normandie, 10 500 personnes ont été conseillées par un Espace INFO->ÉNERGIE, avec un **taux de satisfaction globale du service de 94%**. Les espaces INFO->ÉNERGIE ont contribué à la réalisation de travaux à hauteur de 6 millions d'euros. **66% des particuliers conseillés ont mis en place une action de rénovation énergétique.**

Parallèlement, les conseillers INFO->ÉNERGIE organisent régulièrement des **actions de sensibilisation** lors de salons dédiés à l'habitat, des interventions en entreprises, l'animation de conférences, des visites de sites exemplaires.

- **LES DOMAINES D'EXPERTISES
DES CONSEILLERS INFO>ÉNERGIE**

- Aides financières
- Écogestes au quotidien
- Évaluation de la consommation énergétique et des postes potentiels d'amélioration
- Construction bioclimatique
- Règlementation thermique
- Choix des matériaux de construction et d'isolation
- Normes et labels de performance énergétique
- Choix d'équipements performants (chauffage, eau chaude, ventilation)
- Production d'énergies renouvelables
- Annuaire des artisans Reconnus Garants de l'Environnement (RGE)
- ...

Les espaces INFO>ÉNERGIE, indispensables dans le contexte actuel

QUELQUES CHIFFRES

Le bâtiment représente 45% de l'énergie consommée en France.

Le bâtiment est responsable de plus de 1/4 des émissions nationales de CO².

7 millions de logements seraient encore mal isolés.

3,8 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique.

Dans le cadre du Plan Climat, la France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. **Le secteur du bâtiment est un acteur clé de la lutte contre le réchauffement climatique c'est pourquoi le Gouvernement fait de la rénovation énergétique une priorité.** La loi de 2015 relative à la transition énergétique fixe comme objectif que le parc immobilier français atteigne le **niveau Basse Consommation** (-30% de consommation par rapport à la moyenne des bâtiments actuels) à l'horizon 2050.

Le prix des énergies fossiles subit de fortes variations préjudiciables au budget des ménages. Afin de réaliser des économies d'énergie dans le secteur du bâtiment et de lutter contre la précarité énergétique, il est nécessaire de **massifier la rénovation énergétique des bâtiments existants** et d'**imposer des normes strictes en matière de construction de bâtiments neufs**. Ces mesures permettront aux particuliers de gagner en confort et de valoriser leur patrimoine immobilier.

De nombreux Français ont désormais conscience de cet enjeu à la fois économique et environnemental. Les charges liées à leur logement constituent en effet 30% du budget des ménages. Néanmoins, **les particuliers sont parfois perdus devant la multiplicité des contacts et les démarcheurs abusifs**. Ils ne parviennent pas toujours à trouver l'interlocuteur adapté. Beaucoup pensent que les travaux de rénovation énergétique sont onéreux et méconnaissent les aides financières dont ils peuvent bénéficier. Autant d'obstacles qui empêchent le « passage à l'acte ». **Les Espaces INFO>ÉNERGIE accompagnent ces particuliers en leur donnant accès à une information indépendante et fiable, ce qui simplifie leurs démarches.**

CONTACT PRESSE

Thomas JOILLE, ADEME Direction régionale Normandie

mail : thomas.joille@ademe.fr

Tél : 02 32 81 70 60